



COMMUNIQUE DE PRESSE N° 019/CENI/2022

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) rend publique la Décision n° 019/CENI/AP/2022 du 16 mai 2022 portant modification de son logo.

Le nouveau logo auquel nous devons nous habituer est l'un des reflets de la nouvelle image de la CENI. Ce logo découle des recommandations de l'Atelier de planification stratégique et opérationnel, tenu du 18 au 20 janvier 2022 au Village Venus situé dans la Commune de la N'Sele à Kinshasa.

La nouvelle image a pour but de renforcer la crédibilité de la CENI, notamment par l'amélioration de la qualité des services, le renforcement des relations avec les parties prenantes et la nouvelle culture d'inclusivité.

Le logotype de la CENI est constitué de deux éléments :

- Une **urne électorale**, symbole majeur de démocratie en toute transparence ;
- Une **main d'un(e) électeur/électrice** en train de glisser son bulletin de vote dans l'urne.

L'urne, présentée sous 45 degrés offre sur deux faces :

- celle de gauche reprend l'inscription « Commission Electorale Nationale Indépendante » avec la mention en bas « République Démocratique du Congo » soulignée par les trois couleurs du drapeau national à savoir : « bleu, jaune et rouge » ;
- celle de droite présente le sigle « CENI » inséré dans la « carte de la République Démocratique du Congo ».

La couleur principale du nouveau logo de la CENI est le **bleu** qui est le **symbole de la vérité et de la confiance**. Cette couleur couvre l'urne et la main. La Vérité pour traduire la transparence et la confiance de l'électeur au processus électoral.

Le bleu vient donc traduire la nouvelle vision « **une CENI de standard mondial qui imprime une culture démocratique pérenne en République Démocratique du Congo** ».

Le nouveau logo, tel que présenté en annexe du présent communiqué, est une propriété exclusive de la CENI. Par conséquent, son utilisation par des tierces personnes non autorisées est strictement interdite.



Patricia NSEYA MULELA

Rapporteur

Fait à Kinshasa, le 18 MAI 2022

Annexe au Communiqué de presse N° 019/CENI/2022
Le nouveau logo de Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)

